

| |
|---|
| CAHIER DES CHARGES COMPETITIONS REGIONALES G.R. 2007 |
|---|

➤ **EQUIPEMENT MATERIEL**

- ☞ **SALLE** : 40X20 minimum. Capacité spectateurs : 300 Minimum.
Hauteur plafond : 10m minimum.

Salle d'échauffement équipée souhaitée pour les Compétitions Critériums.
Zone d'échauffement : 2 bandes de 4m X 13m.

- ☞ **SOL** : Praticable moquette 13m X 13m. 2 praticables moquette pour critériums.

➤ **MATERIELS DIVERS** :

- ☞ Sono avec 1 lecteur de cassettes (1 de rechange si possible)
- ☞ Table pour contrôle des engins pour D.F. et D.N.
- ☞ Panneaux d'affichage de notes : 2.
- ☞ Panneaux d'affichage des résultats partiels et définitifs.
- ☞ Bancs pour gymnastes placés de façon à ne pas gêner la visibilité des spectateurs (si possible sur le pourtour du gymnase).
- ☞ Chaises et tables pour jurys : 12 personnes + 2 secrétaires.
- ☞ Chaises et tables pour la direction du concours (environ pour une douzaine de personnes : Direction plateau - sono - responsables juges - secrétariat informatique - service médical - officiels, etc...)
- ☞ Carnets de notes pour juges (blocs petit format), si possible de 4 couleurs différentes. (modèles en annexe).
- ☞ Banderoles (Conseil Régional - Crédit Mutuel)

➤ **PERSONNEL** :

- ➔ Secrétariat : 1 personne (si possible ayant déjà travaillé sur ordinateur).
- ➔ 2 afficheurs de notes.
- ➔ 2 navettes ramasseurs de notes.
- ➔ Service d'ordre : responsables de la salle d'échauffement et de la circulation dans la salle de compétition.

➤ **SERVICE MEDICAL** : Le service médical est placé sous la responsabilité du club organisateur. Celui-ci doit permettre une évacuation rapide en cas d'urgence dans une voiture spécialisée (SAMU - Pompiers).

Présence sur place d'un service médical (médecin ou infirmier ou kiné ou croix rouge) dès le début de la période d'échauffement.

- **DROITS D'ENTREE :** Prix conseillé: 2 €.
Gratuite aux licenciés de - de 15 ans.
Pas d'entrée payante dans la compétition comprenant très peu de gymnastes.

Entrée non payantes : Gymnastes participantes - Entraîneurs - 1 dirigeant par club.

➤ **PRISES EN CHARGE :**

- ☞ **JURY :** Déplacements, hébergement : Région.
Repas jury et responsables du déroulement : Organisateur.
- ☞ **RECOMPENSES :** Médailles et Coupes : Région.
- ☞ **BOISSONS et REPAS PENDANT LA COMPETITION :** Organisateur.
- ☞ **SECRETARIAT - SERVICE D'ORDRE - MATERIEL - SERVICE MEDICAL :**
Organisateur.

➤ **EFFECTIFS A HEBERGER :**

- ☞ A prévoir par l'organisateur, mais non à sa charge :
- ☞ Ces effectifs seront précisés 10 jours avant la compétition.
- ☞ En ce qui concerne les repas qui se situent entre 2 catégories compétitives, il est souhaitable qu'ils puissent être pris sur place si possible ou dans un endroit très proche afin d'éviter les pertes de temps.

L'organisateur doit également pouvoir proposer aux clubs qui le désireraient un lieu de restauration et des possibilités d'hébergement. Faire parvenir au Coordonnateur Technique un plan de situation du gymnase ainsi qu'une liste d'hôtels ou restaurants à faire parvenir aux clubs qualifiés.

➤ **COMMUNICATION :**

- ☞ Informer la presse locale de la manifestation.

➤ PALMARES :

- ☞ Les palmarès seront insérés sur le site régional.
- ☞ 1 palmarès complet devra être affiché sur un panneau et lisible par les spectateurs.
- ☞ 1 palmarès complet pour la presse (Est Républicain - Le Républicain Lorrain - La Liberté de l' Est). Si possible, leur transmettre par Internet.
- ☞ Présence souhaitée d'un correspondant de presse local.

L' acceptation d'organisation d'une compétition implique le respect de l'ensemble du cahier des charges.

□□□□□□□□